Ville de
Saint Denis de l'Hôtel

Projet Educatif

2026-2032

3-25 ans









PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Orientations stratégiques

Préambule

La Ville affirme, à travers son Projet Éducatif, une **ambition exigeante** au service de l'enfance, de la jeunesse et des familles. Elle considère l'éducation comme un **investissement majeur** pour l'avenir du territoire et comme une **responsabilité collective** mobilisant la collectivité, les familles, les institutions, les associations et l'ensemble des partenaires éducatifs.

Le présent projet repose sur une **vision cohérente** de l'action publique : offrir à chaque enfant et à chaque jeune un environnement protecteur, structurant, stimulant et émancipateur, favorisant la réussite, l'épanouissement personnel et l'apprentissage de la citoyenneté.

La Ville réaffirme que chaque enfant est une **personne singulière**, reconnue dans ses droits, ses besoins, ses capacités et sa place dans la société.

L'ensemble de l'action éducative municipale s'inscrit dans le respect des principes portés par la **Convention internationale des droits de l'enfant** et incarne les valeurr de la République française que sont la **liberté, l'égalité, la fraternité**, ainsi que la **laïcité**.

> **Ensemble, construisons un parcours éducatif ambitieux., bienveillant et inclusif, pour permettre à chaque enfant et à chaque jeune de grandir, de s'épanouir et de devenir un citoyen libre, responsable et engagé.**



Agir aujourd'hui pour construire demain

SAINT DENIS DE L'HÔTEL
LES MOYENS ALLOUÉS À LA POLITIQUE ÉDUCATIVE LOCALE

Des moyens humains, matériels et financiers mobilisés chaque jour
pour accompagner les enfants et les jeunes de 3 à 25 ans

ÉCOLES PUBLIQUES

À compter de septembre 2026
- **1 école maternelle**
- **1 école élémentaire**

13 classes + 1 dispositif ULIS

➡ **Environ 300 élèves**

5 ATSEM à temps plein intervenant sur les 4 classes maternelles et le dispositif ULIS

UN ENGAGEMENT FORT DE LA COMMUNE

Investissements et budgets annuels importants au service de l'enfance et de la jeunesse

RESTAURATION SCOLAIRE

1 service de restauration scolaire

5 agents à temps plein

Plus de 200 repas cuisinés chaque jour sur place

Produits frais et locaux privilégiés

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE AMBITIEUSE AU SERVICE DE TOUS LES ENFANTS ET JEUNES DIONYSIENS

PÉRISCOLAIRE (PÉRIODE SCOLAIRE)

Capacité d'accueil :
jusqu'à **80 enfants** (3 à 11 ans)
32 maternels et **48** élémentaires
Dans des locaux flambant neufs

- **Matin** : lundi au vendredi de **7h00 à 8h25**
- **Temps Périscolaire Supplémentaire (TPS*)** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de **15h30 à 16h30**
- **Soir** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de **16h30 à 18h30**
- **Mercredi après-midi : 11h30 à 18h30**

11 agents à temps plein
+ animateurs saisonniers recrutés pendant les vacances scolaires
Attention particulière à la formation des jeunes (mineurs et stagiaires BAFA)

ENFANCE – ACCUEIL DE LOISIRS (VACANCES SCOLAIRES)

Capacité d'accueil :
jusqu'à **80** enfants (3 à 11 ans)
32 maternels et **48** élémentaires

Dans un cadre privilégié :
Planète Loisirs

Du lundi au vendredi de **7h30 à 18h30**

MAISON DES JEUNES (11 – 25 ANS)
3 ENTITÉS COMPLÉMENTAIRES

ESPACE JEUNES (11 – 17 ANS)
Période scolaire
- Mardis et jeudis de 16h à 18h
- Mercredis de 13h30 à 18h30
- Vendredis de 15h30 à 18h30

+ Animations ponctuelles vendredis soir et samedis

CLUB ADOS (11 – 17 ANS)
Vacances scolaires
1 semaine sur 2
+ 4 semaines l'été
(sur inscription)

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

ESPACE INFO JEUNES (15 – 25 ANS)
Labelisé
Période scolaire

Mardi
10h-12h / 14h-17h
Mercredi
10h-12h / 13h30-18h30
Jeudi
10h-12h / 14h-17h
Vendredi
10h-12h / 14h-17h

2 agents de la ville à temps plein

DES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DES ENFANTS ET DES JEUNES

MÉDIATHÈQUE
Adhésion gratuite pour les enfants et jeunes dionysiens

TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE
Un panel d'activités important pour les 3 – 25 ans

MOYENS MATÉRIELS
Locaux adaptés et entretenus, matériel pédagogique et ludique de qualité

PARTENARIATS ÉDUCATIFS
Travail en réseau avec les familles, l'Éducation nationale, les associations et les acteurs du territoire

EN CHIFFRES CLÉS

- Environ **300** élèves scolarisés
- Jusqu'à **80** enfants accueillis en périscolaire
- Jusqu'à **80** enfants accueillis en accueil de loisirs
- **18 agents municipaux** à temps plein (hors renforts saisonniers)

Une commune mobilisée pour l'épanouissement, la réussite et la citoyenneté des enfants et des jeunes !

* TPS : Temps Périscolaire Supplémentaire

SAINT DENIS DE L'HÔTEL

LES AXES DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Une politique éducative ambitieuse au service des enfants, des jeunes et des familles dionysiennes

AXE 1



Placer l'enfant, le jeune et la famille au cœur de l'action éducative

La politique éducative de la commune de Saint Denis de l'Hotel se construit à partir des besoins réels des enfants, des jeunes et des familles, dans une logique d'écoute, d'adaptation et de proximité.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Reconnaître chaque enfant dans sa singularité, titulaire de droits et acteur de son parcours.
- Prendre en compte la diversité des situations familiales et sociales.
- Ajuster l'offre éducative aux besoins du territoire et à l'évolution des publics.
- Garantir la qualité d'accueil, l'accessibilité et la lisibilité des services proposés.
- Associer pleinement les familles à la dynamique éducative locale.

AXE 2



Garantir un cadre éducatif structuré, serein et exigeant

La qualité éducative suppose des repères clairs, des règles partagées et un environnement rassurant favorisant le respect de chacun.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis et lutter contre toute forme de harcèlement.
- Promouvoir l'ordre, et le respect des régles de vivre ensemble au sein des structures et sur l'intégralité des temps éducatifs.
- Assurer l'application équitable des règles communes.
- Prévenir les incidents et les pratiques à risques, garantir leur traitement rigoureux dans une perspective éducative, notamment pour le public adolescent.
- Installer un climat propice aux apprentissages, à la socialisation et au bien-être.
- Consolider la confiance entre enfants, familles et équipes encadrantes, en favorisant un dialogue permanent.

AXE 3

Respecter les rythmes de l'enfant et soutenir la réussite éducative



La collectivité veille à l'équilibre des temps de vie de l'enfant et à la complémentarité avec les différents acteurs éducatifs.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Intégrer les principes de chronobiologie dans l'organisation des temps éducatifs.
- Maintenir une organisation scolaire respectueuse des besoins de l'enfant et du cadre réglementaire.
- Articuler de manière cohérente temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.
- Favoriser la concentration, la disponibilité et l'épanouissement des enfants.
- Œuvrer pour une Éducation Globale s'appuyant sur de la transversalité et du partenariat.

AXE 4

Faire vivre les valeurs citoyennes et l'engagement des jeunes



La commune cible l'éducation comme levier à la préparation des citoyens de demain en développant leur sens des responsabilités, du collectif et de l'intérêt général.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Intégrer dans toutes les actions éducatives les valeurs de laïcité, de respect, de solidarité et de vivre-ensemble.
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie locale.
- Valoriser les comportements citoyens, l'entraide et l'engagement concret.
- Développer la conscience civique, le devoir de mémoire et le respect des institutions.
- Encourager l'expression, la représentation et l'initiative de la jeunesse.



AXE 5

Ancrer les enfants dans leur territoire et les ouvrir au monde



L'éducation doit permettre à la fois l'enracinement local, la découverte de son environnement et l'ouverture à d'autres horizons.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire communal.
- Sensibiliser au respect du cadre de vie et de l'environnement.
- Encourager la mobilité, la découverte et la curiosité.
- Développer les échanges avec les territoires voisins et les dynamiques intercommunales.
- Faire des expériences collectives de découverte un levier d'autonomie et d'apprentissage.

AXE 6

Faire de la culture, du sport, de la science et de la création des leviers d'émancipation



La Ville affirme sa volonté de proposer un parcours éducatif riche, stimulant et diversifié.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Donner une place structurante à la culture, à la création, au sport, à la science et à l'autonomie dans les parcours proposés.
- Faire du sport un vecteur de santé, de cohésion sociale, de respect des règles et de dépassement de soi.
- Développer la curiosité intellectuelle, l'esprit critique et l'expérimentation.
- Encourager les pratiques artistiques et créatives.
- Favoriser l'initiative personnelle et collective.



AXE 7

Promouvoir la santé, le bien-être et l'éducation à l'alimentation

Le bien-être de l'enfant constitue une condition essentielle de son développement et de sa réussite.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Sensibiliser au goût, à la qualité nutritionnelle et à l'équilibre alimentaire.
- Promouvoir une alimentation durable, responsable et accessible.
- Faire des temps de repas des temps éducatifs à part entière.
- Encourager la convivialité, le partage notamment à travers les relations intergénérationnelles.
- Soutenir les habitudes favorables à la santé physique et sociale.

AXE 8

Assurer une gouvernance éducative responsable et de qualité

L'ambition éducative municipale repose sur une organisation rigoureuse, transparente et efficiente.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Développer une gouvernance associant élus, services, partenaires et acteurs concernés.
- Valoriser la contribution collective aux orientations éducatives de la commune.
- Garantir un pilotage fondé sur l'évaluation, le suivi qualitatif et des perspectives d'amélioration continue.
- Veiller à la bonne utilisation des ressources publiques et à la soutenabilité financière des actions conduites.
- Renforcer la qualité professionnelle des équipes à travers la formation et le partage de compétences.
- Assurer une information claire, régulière et accessible à destination des familles et des partenaires.

CONCLUSION

Par ce Projet Éducatif Territorial, la Ville réaffirme sa volonté de conduire une politique ambitieuse, structurée et durable en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Elle fait le choix d'une éducation exigeante, humaniste et tournée vers l'avenir, permettant à chaque enfant et à chaque jeune de grandir dans un cadre protecteur, de développer ses compétences, ses talents, de trouver sa place dans la collectivité et de devenir un citoyen libre, responsable et engagé.

